



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-78666>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **25-78666**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat

Description : Travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat Lot 1: Agences Antibes et Carros Lot 2: Agences St Augustin, Las Planas et siège de Côte d'Azur Habitat Lot 3: Agences Bon Voyage, Menton et Le Forum

Identifiant de la procédure : 190431da-42b1-48b7-ae49-dc80f0fcbd32

Avis précédent : bcf8c442-0c2a-49e0-b7e6-b017f7bb10fb-02

Identifiant interne : 2025 AOO Menuiseries PVC

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45441000 Travaux de vitrerie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45421000 Travaux de menuiserie

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : La présente consultation concerne les travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat. Elles est allotie en 3 lots géographiques, avec 2 attributaires par lot. Chaque lot donne lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bons de commande) à Prix Unitaires, sans montant minimum et avec montant maximum annuel contractuel comme suit : Lot 1 200 000 Euros H.T. Lot 2 250 000 Euros H.T. Lot 3 300 000 Euros H.T. A l'issue de la consultation, deux attributaires sont retenus pour chaque lot, ceux dont l'offre a été classée première et deuxième.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat lot 1

Description : Lot 1: Agences Antibes et Carros

Identifiant interne : Lot 1 menuiseries PVC et vitreries

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45441000 Travaux de vitrerie

Options :

Description des options : La date de prise d'effet de l'accord-cadre est celle portée sur l'accusé de réception de la notification de l'accord-cadre. La durée de l'accord-cadre est de 12 mois. L'accord-cadre est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le Maître d'Ouvrage a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant son échéance. Le titulaire ne peut pas s'opposer à sa non-reconduction sauf stipulation contraire dans l'accord-cadre Le présent accord-cadre pourra faire l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Antibes, Carros

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Valeur maximum annuelle de l'accord-cadre : 200 000Euros HT. La valeur estimée ci-dessous est annuelle et est indiquée par rapport au détail quantitatif estimatif (avec quantités annuelles estimées) servant au jugement des offres. L'accord-cadre est à bons de commande et multi-attributaires, avec 2 attributaires.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 165,971.75 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre sera évalué pour 60 % (ramenée à 12 points/20) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres), et par application de la formule détaillée au Règlement de Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenée à 8 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1. Personnels dédiés (effectifs et qualifications) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux : 5% (1 point) 2. Les moyens matériels dédiés à la réalisation des travaux (véhicules, matériel et outillage) : 5% (1 point) 3. La méthodologie de gestion des commandes (procédure de prise en compte, gestion et modalités d'échanges avec les représentants de Côte d'Azur Habitat quant au suivi de la réalisation des commandes) : 10% (2 points) 4. La méthodologie d'intervention en milieu occupé, aussi bien en logement qu'en

parties communes (gestion des rendez-vous, procédure d'intervention) et mesures relatives à l'hygiène et la sécurité du chantier : 10% (2 points) 5. Démarche environnementale de l'entreprise (politique RSE, réduction de l'impact écologique des interventions, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement ou labellisés) et gestion des déchets : 5 % (1 point). 6. - Les fiches techniques des matériels et accessoires utilisés, listés dans le RC, conformes aux prescriptions du CCTP : 5% (1 point) : Fenêtres PVC (avec et sans volet) Portes-fenêtres PVC (avec et sans volet) Persiennes en PVC avec cadre en PVC ou en aluminium Volets roulants (préciser le type de motorisation, si applicable) Accessoires associés (poignées, mécanismes de verrouillage, manivelles pour volets roulants).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Introduction du recours après la signature du contrat : -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure -Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui exécute le paiement : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat lot 2

Description : Lot 2 : Agences Saint Augustin, Las Planas et siège de Cote d'Azur Habitat

Identifiant interne : Lot 2 menuiseries PVC et vitreries

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45441000 Travaux de vitrerie

Options :

Description des options : La date de prise d'effet de l'accord-cadre est celle portée sur l'accusé de réception de la notification de l'accord-cadre. La durée de l'accord-cadre est de 12 mois. L'accord-cadre est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le Maître d'Ouvrage a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance du contrat. Le titulaire ne peut pas s'opposer à sa non-reconduction sauf stipulation contraire dans l'accord-cadre. Le présent accord-cadre pourra faire l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Valeur maximum annuelle de l'accord-cadre : 250 000Euros HT. La valeur estimée ci-dessous est annuelle et est indiquée par rapport au détail quantitatif estimatif (avec quantités annuelles estimées) servant au jugement des offres. L'accord-cadre est à bons de comamnde, et multi-attributaires, avec deux attribuatires.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 222,136.75 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre sera évalué pour 60 % (ramenée à 12 points/20) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres), et par application de la formule détaillée au Règlement de Consultation.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenée à 8 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1. Personnels dédiés (effectifs et qualifications) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux : 5% (1 point) 2. Les moyens matériels dédiés à la réalisation des travaux (véhicules, matériel et outillage) : 5% (1 point) 3. La méthodologie de gestion des commandes (procédure de prise en compte, gestion et modalités d'échanges avec les représentants de côte d'Azur Habitat quant au suivi de la réalisation des commandes) : 10% (2 points) 4. La méthodologie d'intervention en milieu occupé, aussi bien en logement qu'en parties communes (gestion des rendez-vous, procédure d'intervention) et mesures relatives à l'hygiène et la sécurité du chantier : 10% (2 points) 5. Démarche environnementale de l'entreprise (politique RSE, réduction de l'impact écologique des interventions, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement ou labellisés) et gestion des déchets : 5 % (1 point). 6. - Les fiches techniques des matériels et accessoires utilisés, listés dans le RC, conformes aux prescriptions du CCTP : 5% (1 point) : Fenêtres PVC (avec et sans volet) Portes-fenêtres PVC (avec et sans volet) Persiennes en PVC avec cadre en PVC ou en aluminium Volets roulants (préciser le type de motorisation, si applicable) Accessoires associés (poignées, mécanismes de verrouillage, manivelles pour volets roulants).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Introduction des recours après la signature du contrat - Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. - Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure - Un recours pour excès de pouvoir peut être exercé devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui exécute le paiement : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Travaux de menuiseries PVC et vitreries sur l'ensemble du patrimoine de Côte d'Azur Habitat lot 3

Description : Lot 3: Agences Bon Voyage, Menton et Le Forum

Identifiant interne : Lot 3 menuiseries PVC et vitreries

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45421000 Travaux de menuiserie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45441000 Travaux de vitrerie

Options :

Description des options : La date de prise d'effet de l'accord-cadre est celle portée sur l'accusé de réception de la notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible 3 fois par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans. Le Maître d'Ouvrage a seul la possibilité de dénoncer ledit accord-cadre, cette dénonciation devra intervenir par écrit et obligatoirement au minimum 4 mois avant l'échéance du contrat. Le titulaire ne peut pas s'opposer à sa non-reconduction sauf stipulation contraire dans l'accord-cadre Le présent accord-cadre pourra faire l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration de la dernière période de reconduction prévue.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Nice, Menton

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Informations complémentaires : Valeur maximum annuelle de l'accord-cadre : 300 000Euros HT. La valeur estimée ci-dessous est annuelle et est indiquée par rapport au détail quantitatif estimatif (avec quantités annuelles estimées) servant au jugement des offres. L'accord-cadre est à bons de commande et multi-attributaires, avec deux attributaires.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 242,728.75 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix de l'offre sera évalué pour 60 % (ramenée à 12 points/20) de la note totale. Le prix sera apprécié sur une période de 1 an, par application de l'ensemble des prix unitaires portés au BPU, multipliés par les quantités estimatives non contractuelles (Montant total du Détail Quantitatif Estimatif servant au jugement des offres), et par application de la formule détaillée au Règlement de Consultation (RC).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : La note concernant la valeur technique de l'offre sera évaluée pour 40% (ramenée à 8 points/20) de la note totale au vu des éléments fournis et du contenu du mémoire technique fourni par le candidat à l'appui de son offre et faisant apparaître : 1. Personnels dédiés (effectifs et qualifications) avec lesquels le candidat envisage de réaliser les travaux : 5% (1 point) 2. Les moyens matériels dédiés à la réalisation des travaux (véhicules, matériel et outillage) : 5% (1 point) 3. La méthodologie de gestion des commandes (procédure de prise en compte, gestion et modalités d'échanges avec les représentants de côte d'Azur Habitat quant au suivi de la réalisation des commandes) : 10% (2 points) 4. La méthodologie d'intervention en milieu occupé, aussi bien en logement qu'en parties communes (gestion des rendez-vous, procédure d'intervention) et mesures relatives à l'hygiène et la sécurité du chantier : 10% (2 points) 5. Démarche environnementale de l'entreprise (politique RSE, réduction de l'impact écologique des interventions, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement ou labellisés) et gestion des déchets : 5 % (1 point). 6. - Les fiches techniques des matériels et accessoires utilisés, listés dans le RC, conformes aux prescriptions du CCTP : 5% (1 point) : Fenêtres PVC (avec et sans volet) Portes-fenêtres PVC (avec et sans volet) Persiennes en PVC avec cadre en PVC ou en aluminium Volets roulants (préciser le type de motorisation, si applicable) Accessoires associés (poignées, mécanismes de verrouillage, manivelles pour volets roulants).

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Nice

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : A exercer après la signature du contrat -Un référé contractuel devant le Tribunal administratif de Nice (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 et suivants du Code de justice administrative). Il peut être exercé dans un

délai de : • 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat ; • 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. -Un recours de plein contentieux en contestation de validité contractuelle devant le Tribunal administratif de Nice, issu de la jurisprudence « Département de Tarn et Garonne » (CE, 4 avril 2014, n°358994). Le recours doit être exercé dans un délai de deux mois « à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ». Cette condition de publicité peut être remplie « notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi ». Pour les marchés passés selon une procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit pour déclencher ce délai. En procédure adaptée, l'acheteur doit adapter sa publicité à l'objet et au montant du contrat. A exercer en cas de déclaration sans suite ou infructueuse de la procédure -Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nice, dirigé contre la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite. Le délai est de deux mois à compter de la publication ou notification de la décision.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Organisation qui exécute le paiement : Côte d'Azur Habitat

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 3,000,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 3,000,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AZUR FERMETURES SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 1 - AZUR FERMETURES SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1 - Antibes et Carros

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

Lauréat :

Nom officiel : BR MENUISERIE SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 1 - BR MENUISERIE SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 200,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 1 - Antibes et Carros

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AZUR FERMETURES SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2 - AZUR FERMETURES SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 250,000 Euro

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 2 - Saint Augustin Las Planas et Siège CAH

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

Lauréat :

Nom officiel : BR MENUISERIE SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 2 - BR MENUISERIE SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 250,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 2 - Saint Augustin Las Planas et Siège CAH

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : AZUR FERMETURES SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 3 - AZUR FERMETURES SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 3 - Bon Voyage Menton et Le Forum

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

Lauréat :

Nom officiel : BR MENUISERIE SARL

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 3 - BR MENUISERIE SARL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 300,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 2

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot 3 - Bon Voyage Menton et Le Forum

Titre : Accord-cadre multi attributaires (2 attributaires) : Titulaire 1 : AZUR MENUISERIES SARL Titulaire 2 : BR MENUISERIE SARL

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/06/2025

Date de conclusion du marché : 25/06/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 260111-2025

Organisation qui signe le marché : Côte d'Azur Habitat

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Côte d'Azur Habitat

Numéro d'enregistrement : 49271391200011

Adresse postale : 53, boulevard René Cassin

Ville : Nice

Code postal : 06200

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pelletier@cotedazurhabitat.fr

Téléphone : 0493187513

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

TED eSender

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

Organisation qui exécute le paiement

8.1 ORG-0003

Nom officiel : AZUR FERMETURES SARL

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 49022953100028

Adresse postale : 180 Chemin du Parriaou

Ville : Saint-Jeannet

Code postal : 06640

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : AZUR FERMETURES SARL

Nationalité du propriétaire : France

Adresse postale : 180 Chemin du Parriaou

Ville : Saint-Jeannet

Code postal : 06640

Subdivision pays (NUTS) : FRL03

Pays : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0004

Nom officiel : BR MENUISERIE SARL

Taille de l'opérateur économique : Moyenne

Numéro d'enregistrement : 52006185400052

Adresse postale : 02 Chemin Saint Hubert

Ville : LA TRINITE

Code postal : 06340

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nom officiel : BR MENUISERIE SARL

Nationalité du propriétaire : France

Adresse postale : 02 Chemin Saint Hubert

Ville : LA TRINITE

Code postal : 06340

Subdivision pays (NUTS) : FRL03

Pays : France

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0003

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Adresse postale : 18, avenue des Fleurs

Ville : Nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tanice@juradm.fr

Téléphone : 0489978600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3f3aa350-dc60-4ba8-8a95-6d6ef969eb85 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 10/07/2025 à 11:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/07/2025